HISTOIRE D'UNE MAISON

la villa Javotte

Photo Christian Schryve Rapid Lab Compiègne

Dans son "Grand Projet" de 1753 d'ouverture du château de Compiègne sur la forêt, Ange-Jacques Gabriel avait prévu de dédier l'une des trois avenues qui rayonnent, comme à Versailles, depuis la place d'armes, à un accès direct au Puits du Roi, lieu de rendez-vous des chasses royales. Cette avenue, actuelle avenue de la Résistance, devait déboucher sur une place circulaire assurant la connexion avec l'actuelle avenue de la division Leclerc, avant de poursuivre vers la forêt. Mais chacun peut constater qu'elle bute aujourd'hui sur une maison.

Que s'est-il passé ? Louis XVI décide, en 1785, que la cour ne se déplacera plus à Compiègne, car il est temps de faire des économies compte tenu de l'état des finances du pays endetté par la guerre d'indépendance américaine et d'un système fiscal inadapté. Les crédits d'aménagement sont donc gelés, et il n'est plus question d'exproprier qui que ce soit pour achever le « Grand Projet ». Pendant près d'un siècle c'est donc le *statu quo*, et la parcelle de la propriété initiale est subdivisée au gré des successions. En juin 1900, une fraction de terrain comportant une maisonnette – l'acte notarié *dixit* – est vendue par M^me^ Blanche Marie-Claire Chevallier à M. Eugène Alphonse Colombier, architecte, qui va construire la maison qu'on voit à l'angle de la rue du Moulin et de la rue de Lancry, à qui il donne le nom de « Javotte ».

Eugène Alphonse Colombier (1860-1916) est un architecte d'un bon niveau de notoriété régionale : c'est à lui que l'on doit notamment le théâtre de Noyon, l'hôtel de ville de Neuilly-en-Thelle, de nombreux groupes scolaires, et, en association avec un confrère, l'hôpital de Compiègne qui a été démoli il y quelques années. Il occupait les fonctions d'architecte de notre ville, et avait épousé Louise Marie Rabot, d'où les initiales « RC » sur la façade, et sur une cheminée intérieure.

La « Javotte » est une construction qui suit assez fidèlement les prescriptions du livre d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879), *Comment on construit une maison*, publié en 1885 chez Hetzel, dans la collection « Bibliothèque des professions ».

L'architecte et sa famille semblent ne jamais avoir habité cette demeure, car les actes notariés – de location ou de succession – ne mentionnent jamais cette adresse. Sans doute cette maison était-elle destinée à la location. Elle comporte une vaste cuisine en sous-sol, reliée à l'office du rez-de-chaussée par un monte-plats. Les trois autres pièces sont uniquement destinées à la réception et s'ouvrent sur un ample vestibule dont le sol est décoré d'une mosaïque assez remarquable (voir la photo ci-dessous). Un bel escalier, bénéficiant d'un éclairage zénithal, donne accès aux chambres parentales du premier étage, puis aux autres chambres du deuxième. Un dernier escalier dérobé permet d'accéder à deux chambres de bonne qui ne sont pas chauffées, puisqu'elles n'ont pas de cheminées. Malgré l'exiguïté du terrain, on trouve au fond du jardin une écurie pour deux chevaux, un abri pour voiture, un logement pour le palefrenier et un grenier à foin directement accessible par la rue du Moulin.

La « Javotte » est une construction harmonieuse, bâtie dans le style anglo-normand, et conçue à la manière d'un hôtel particulier comme on n'en fit plus après 1914. Elle est représentative de la résidence bourgeoise du XIX^e^ siècle, qui ne survécut pas à la Belle Epoque, et fit l'objet d'un article dans la revue *Constructions Modernes* en 1909 (que vous pouvez consulter sur le site de l'association, dans la rubrique « connaître les Avenues »).

Georges Chevallier

Bulletin des Avenues

Numéro 6 - Mai 2016

Association des Avenues de Compiègne

100 !

Le samedi 20 juin 2015, vous étiez une cinquantaine à vous présenter avenue Thiers, devant la villa Marcot, pour la visite que nous vous proposions de faire sous la conduite de Claire Haigron. Le samedi 5 mars 2016, vous étiez une centaine (98 ou 102 selon les comptages) pour la visite de la maison d'arrêt de Compiègne, sous la conduite de M. Tardieu, son dernier directeur. *Quo non ascendet* ? Jusqu'où notre association, comme l'écureuil figurant sur les armes de Nicolas Fouquet, ne montera-t-elle pas ?

Nous vous proposons de faire le point sur cette ascension vertigineuse – que ne suivra pas, du moins nous l'espérons, une chute aussi verticale que celle du surintendant du roi Louis XIV – lors de notre Assemblée générale, le samedi 28 mai dans l'après-midi, au Haras national de Compiègne (voir tous les renseignements pratiques sur le tract joint à ce bulletin). Ce sera l'occasion pour Edmonde Deschamps de remettre le prix des Avenues 2016, pour Frédéric Fournis – chercheur à la direction de l'inventaire et du patrimoine culturel de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie – d'évoquer, avec des projections de documents, « les Avenues de Compiègne, lieu de villégiature », et pour Éric Georgin, de présenter son rapport moral et un compte-rendu des travaux de la CLAVAP (commission locale de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine de la commune de Compiègne) auxquels notre association participe.

Cet après-midi se terminera, bien sûr, par la traditionnelle *garden party* sur les pelouses du Haras, qui avait connu un franc succès l'an dernier, tout comme la « *garden party* de fin d'été » du dimanche 27 septembre 2015 (vous pouvez voir des photographies de cette sympathique réunion sur notre site - partie " vie de l'association des Avenues" - ou sur celui de l'ARC).

Nous avons de nombreux projets à vous soumettre le samedi 28 mai. Venez nombreux !

Le Bureau : Éric Georgin,
Catherine et Michel Wojtowicz
association@lesavenuesdecompiegne.fr

Le chasseur des Avenues : l'Hallali de Jean De Bay

La définition d'une statue dans le *Petit Larousse* est : « Ouvrage de sculpture en ronde bosse représentant un être animé ». La première réaction est de se dire : je n'ai jamais vu une statue en mouvement ! Mais c'est oublier que la main de l'homme peut la faire bouger en la changeant de place, comme ce fut le cas du bronze de Jean-Baptiste De Bay (1802-1862), « l'Hallali » ou « le Génie de la chasse triomphant d'un cerf dix cors », qui orna longtemps l'entrée de l'avenue Royale.

6_BulletinDesAvenues.indd 1-2

02/05/2016 18:49

Jean-Baptiste De Bay, communément appelé Jean, est un sculpteur français, né à Nantes le 31 août 1802, et mort à Paris le 7 janvier 1862. C'est le fils aîné de Jean-Baptiste De Bay, sculpteur d'origine belge, né à Malines en 1779 et mort à Paris en 1865, qui a sculpté l'« Argus endormi » que nous pouvons voir encore aujourd'hui sur la terrasse du château de Compiègne. C'est aussi le frère d'Auguste De Bay, également sculpteur. D'abord formé par son père, Jean De Bay suit l'enseignement de François-Joseph Bosio (1768-1845), avant d'entrer en 1820 à l'École des Beaux-Arts. En 1823, il obtient le deuxième Grand Prix, puis, en 1828, le Prix de Rome. Il participe aux Salons de 1819 et 1827, avant même d'avoir achevé son cursus à l'École des Beaux-Arts.

« L'Hallali » est le nom que Jean De Bay donne au plâtre qu'il présente au Salon de 1836, sous le n° 1900. Le livret du Salon indique qu'il appartient alors à M. Schikier. Le bronze, fondu par Eugène Quesnel (1792-1858), fut d'abord exposé – sous le même nom que le plâtre – au Salon de 1838 (n° 1840), puis à l'Exposition universelle de 1855 (n° 434), cette fois sous un nouveau nom : « le Génie de la chasse ».

Ce groupe imposant représente un jeune chasseur échevelé tuant un cerf attaqué par un chien. À la demande de l'empereur Napoléon III, il fut acheté 8 000 francs à M^me^ veuve De Bay, par arrêté ministériel du 28 novembre 1868, et installé, par décision du 4 février 1869, au jardin du Luxembourg à Paris, dans l'ancienne pépinière.

Le régisseur de la conservation des sculptures du Louvre, dans une lettre du 28 août 1872 au conservateur du château de Compiègne, annonce l'envoi de trois statues, parmi lesquelles le groupe de bronze qu'il désigne sous le nom de « la Mort du cerf », bientôt mis en place dans le Petit-Parc, à quelque distance du coude que fait le berceau situé au pied de la terrasse du château, sur un piédestal en pierre toujours visible aujourd'hui. Il y resta jusqu'en 1907, soit près de 35 ans.

Le ministère des Beaux-Arts, qui gérait les Avenues – le domaine attenant au château ne devint propriété de la ville qu'aux termes d'un acte administratif du 6 juin 1931 –, décide en 1905 de transférer « l'Hallali » à l'entrée de l'avenue Royale. Au début de 1906, M. Gerhardt, architecte du château, réalise un projet de modification de la demi-lune des Avenues, qui met au premier plan l'avenue Royale. Après quelques modifications, ce projet est accepté par le sous-secrétaire aux Beaux-Arts : deux piédestaux sont construits, sur lesquels devaient être présentés deux groupes évoquant la chasse dont, sur celui de gauche, le bronze de Jean De Bay. Comme l'architecte ne connaît, ni dans le domaine de Compiègne, ni ailleurs, un second groupe de bronze qui pourrait convenir, il demande que la direction des Beaux-Arts en recherche un. Le montant du transport et des travaux s'élève à 2 569 francs.

Le 28 juin 1907, les piédestaux sont en place, de part et d'autre de l'entrée de l'avenue Royale, et « la Mort du cerf » occupe celui de gauche. Nombreuses sont les cartes postales, éditées à Compiègne, qui en gardent le souvenir, et nombreux les Compiégnois qui se firent photographier, seuls ou en groupes, au pied du plus bel ornement des Avenues.

L'Hallali de De Bay fut localisé à l'entrée des Avenues – au niveau du jardin fleuriste du château – de 1907 à 1938, collection Bernard Hutin

En 1909, lors des premières fêtes de Jeanne d'Arc organisées par le nouveau maire de Compiègne Robert Mortimer Fournier-Sarlovèze (1904-1935), le jeune chasseur échevelé voit passer le long défilé des notables compiégnois à cheval, et des personnes costumées accompagnant M^elle^ de Baillencourt-Courcol, en Jeanne d'Arc, que photographie Eugène Hutin, jeune photographe tout juste arrivé à Compiègne l'année précédente.

Malheureusement le temps passe, et le socle de droite reste toujours vide, malgré les réclamations adressées en 1911 à la direction des Beaux-Arts par le maire et son conseil municipal. Personne ne trouve en effet de pendant satisfaisant, et la situation reste bloquée jusqu'en 1936. Cette année-là, le 4 avril, la *Gazette de l'Oise* publie une gravure satyrique représentant un dormeur coiffé d'un bonnet de nuit, confortablement installé sur le socle de droite, avec l'inscription suivante : « Salut à toi dormeur, de nos bons Compiégnois personnifiant l'image, qui comprenant la vie à la façon du sage, patiemment en dormant, attendent le bonheur. »

Après être resté à la vénerie Olry, à l'angle de la rue Carnot et de la rue Bournonville, de 1938 à la guerre, le groupe est de nouveau attesté à la base aérienne de Royallieu en 1957, avant d'être transporté au CISVA – qui devint ensuite l'Ecole d'état-major –, à une date indéterminée, collection Bernard Hutin.

Le 13 janvier 1937, le directeur général des Beaux-Arts nomme une commission chargée d'examiner sur place les projets d'aménagement de l'avenue Royale. Elle estime que les deux piédestaux et l'unique groupe qui surmonte l'un d'eux nuisent à l'ordonnancement de cette avenue, et propose d'enlever les deux socles, afin de rendre à l'Avenue et à sa contre-allée l'aspect harmonieux que souhaitait leur donner Ange-Jacques Gabriel, Premier architecte du roi, dans son « Grand Projet » de 1753. C'est ainsi qu'en octobre 1938 l'entreprise de maçonnerie Boudon dépose le bronze et démolit les socles, pour un montant de 111 772 francs. Les morceaux sont transportés dans « l'enclos de tous les diables », derrière la Porte Chapelle, où l'on peut encore voir deux pierres qui servent de banc à l'entrée du Petit-Parc. Quant au bronze, il est placé en dépôt à la vénerie Olry, à l'angle des rues Carnot et de Bournonville, où il reste jusqu'en 1957. Cette localisation discrète lui vaut d'être protégé pendant la Seconde Guerre mondiale, et de ne pas connaître le sort de la statue du major Othenin, cours Guynemer, fondue par les Allemands.

Après un long oubli de près de vingt ans, « l'Hallali » réapparaît à la caserne de Royallieu le 8 avril 1957, comme le précise un article de *Oise matin*. Il est alors implanté – on se demande bien pourquoi – sur la place d'armes de la base aérienne 267 qui vient de s'installer sur une partie des terrains de l'ancien camp de sinistre mémoire. Bien peu de Compiégnois s'en souviennent encore, et nous ne savons pas combien de temps le bronze occupa cet emplacement pour le moins insolite.

À partir du 1^er^ janvier 1947, les casernes du cours Guynemer sont occupées par l'hôpital vétérinaire n° 1, qui devint par la suite le C.I.S.V.A. (Centre d'Instruction du Service Vétérinaire de l'Armée), puis, jusqu'en 1978, le C.I.S.B.V.A. (B pour Biologie). Le 23 mars 1970, à la demande des Arts et Métiers Graphiques de Paris, l'auteur de ces lignes, membre de la troisième génération des photographes Hutin, réalise une prise de vue de « l'Hallali », alors localisé au C.I.S.B.V.A., de manière moins incongrue que sur une base aérienne. Le 1^er^ janvier 1978 le service vétérinaire fut dissous et remplacé, le 4 août 1980, par l'École d'état-major de l'Armée de Terre. Le groupe représentant un chasseur, un cerf et un chien est remplacé, lui, par des canons.

D'abord localisée à Paris au jardin du Luxembourg, puis, à Compiègne, au Petit-Parc, à l'entrée de l'avenue Royale, à la vénerie Olry, à Royallieu, et enfin dans la caserne du cours Guynemer, où donc la statue de De Bay pouvait-elle maintenant se trouver ? Il me fut longtemps impossible de répondre à cette question. Mais le hasard fit bien les choses. Photographe de formation « argentique », je voulus m'initier au « numérique » une fois en retraite. Et c'est à l'occasion d'un cours de retouche numérique que je vis apparaître sur mon ordinateur, à ma grande surprise, une photographie d'une cour du musée du Louvre où se trouvait, au milieu de nombreuses autres statues, le bronze de De Bay dont j'avais perdu la trace. Il était tout simplement retourné chez son propriétaire, le ministère de la Culture. Vous pouvez donc aujourd'hui l'admirer à Paris, où, après avoir été restauré en 2006, il est présenté dans l'aile Richelieu du Louvre, cour Puget.

Faut-il que les Compiégnois se mobilisent pour exiger le retour de « l'Hallali » sur les Avenues ? C'est à vous de donner la réponse.

Bernard Hutin

6_BulletinDesAvenues.indd 3-4 02/05/2016 18:49